

L'artisanat en Occitanie

Baromètre
de l'activité 2022



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

OCCITANIE

L'artisanat en Occitanie



212 792
ENTREPRISES ARTISANALES
+ 9 % par rapport à 2021



438 263
ACTIFS (chefs d'entreprise, salariés,
apprentis, conjoints collaborateurs)



31 586
IMMATRICULATIONS



355
ENTREPRISES pour
10 000 habitants

Source entreprises : Répertoire des Métiers au 31/12/2022 - Source densité artisanale : INSEE au 31/12/2021
Source emplois : CMA Occitanie - Urssaf au 31/12/2021

250 métiers



Boucher, Boulanger, Charcutier, Chocolatier, Confiseur, Crêpier, Écailler, Glacier, Pâtissier, Poissonnier, Traiteur, Tripier, Vendeur en alimentation, Volailleur...



Canalisateur, Carreleur, Charpentier, Chauffagiste, Conducteur d'engins, Couvreur, Électricien, Étancheur du BTP, Installateur sanitaire, Maçon, Menuisier, Plâtrier, Plaquiste, Plombier, Staffeur, Stucateur, Technicien en réseau de communication...



Archetier, Bijoutier joaillier, Bonnetier, Carrossier, Céramiste, Chapelier, Chaudronnier, Constructeur bois, Constructeur d'ouvrages d'art, Ébéniste, Encadreur, Fabricant de cycles, Fabricant d'articles textiles, Ferronnier, Luthier, Sérigraphie, Souffleur de verre, Tapissier...



Ambulancier, Chauffeur taxi, Coiffeur, Cordonnier, Déménageur, Esthéticienne, Fleuriste, Maréchal ferrant, Mécanicien, Orthoprothésiste, Photographe, Prothésiste dentaire, Tailleur, Teinturier pressing, Toilettier, Voilier...

L'artisanat

Acteur clé du développement économique français, l'artisanat est le secteur qui regroupe 3,1 millions d'actifs et 1 830 000 entreprises immatriculées au registre national des entreprises. Individuelles et en sociétés, ces entreprises emploient moins de dix salariés et exercent une activité de production, de transformation, de réparation ou de prestation de service, à titre principal ou secondaire. Les 250 métiers de l'artisanat se répartissent en quatre grandes familles : l'alimentation, le bâtiment, la production et les services.



« La CMA Occitanie poursuit son investissement dans la formation pour assurer l'avenir de l'artisanat »

Joseph CALVI

Président de la CMA Occitanie

Avec plus de 212 000 entreprises au 1^{er} janvier 2023, l'artisanat est la première entreprise d'Occitanie. Dans le bâtiment, les services, l'alimentation et la fabrication, ce sont 250 métiers passion essentiels pour l'économie de proximité de nos territoires.

La dynamique du secteur s'est confirmée en 2022, dans un environnement économique et social complexe. Les chefs d'entreprise artisanale ont su démontrer, une nouvelle fois, leur capacité de résilience et d'adaptation aux transformations de notre économie.

Présente sur l'ensemble du territoire avec ses 13 chambres départementales, la Chambre de

Métiers et de l'Artisanat Occitanie accompagne les artisans dans les étapes clés de la vie de leur entreprise : création, développement, transmission et reprise. Elle contribue à la construction d'un environnement favorable à l'entreprenariat artisanal et à la création de richesse dans les territoires.

La CMA Occitanie poursuit son investissement dans la formation pour assurer l'avenir de l'artisanat. Avec plus de 9 100 apprentis, elle conforte sa position de leader de l'apprentissage dans le secteur des métiers.

Plus que jamais, la CMA Occitanie est engagée dans son rôle de défense des intérêts généraux de l'artisanat.

La qualité artisanale



La qualité d'ARTISAN est une appellation déposée et protégée, qui reconnaît la qualification professionnelle et la pratique du métier. Elle est délivrée par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat aux chefs d'entreprise lorsqu'ils possèdent soit un CAP, un BEP ou un diplôme homologué de niveau équivalent, soit lorsqu'ils justifient de trois années d'immatriculation dans le métier.



La qualité d'ARTISAN D'ART est attribuée dans les mêmes conditions que la qualité d'Artisan pour les métiers répertoriés dans la liste des métiers d'art fixée par l'arrêté du 24 décembre 2015.

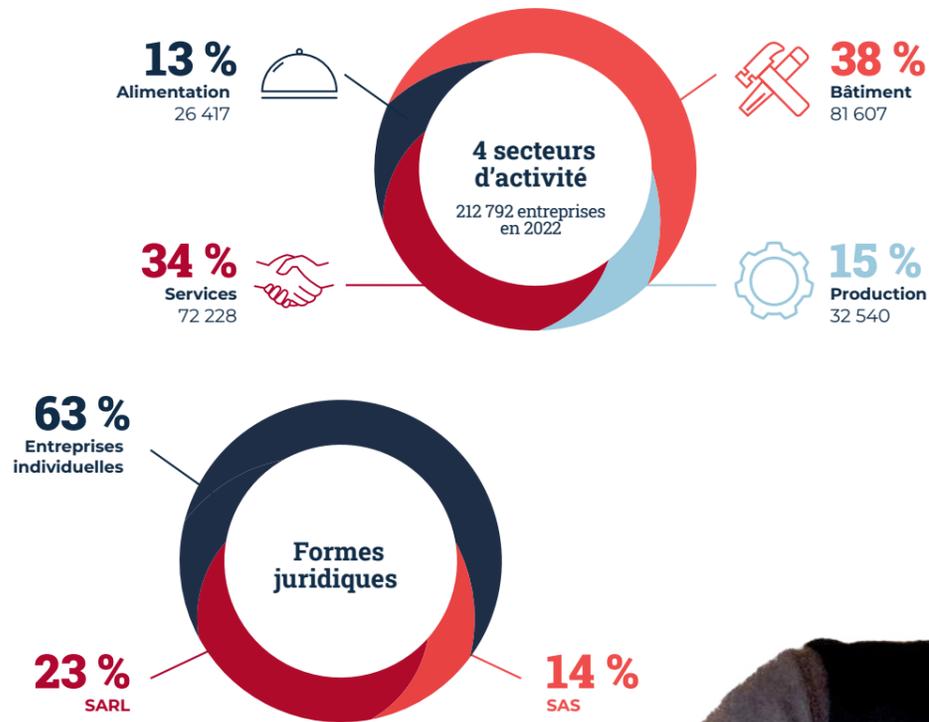


Le titre de MAÎTRE ARTISAN est délivré aux dirigeants d'entreprise artisanale titulaires d'un Brevet de Maîtrise – ou d'un diplôme de niveau de formation au moins équivalent – dans le métier exercé ou un métier connexe, après deux années de pratique professionnelle (hors apprentissage). Ce titre peut également être attribué par la commission régionale des qualifications aux personnes immatriculées au Répertoire des Métiers depuis au moins 10 ans justifiant, à défaut de diplômes, d'un savoir-faire reconnu au titre de la promotion de l'artisanat ou de leur participation aux actions de formation.

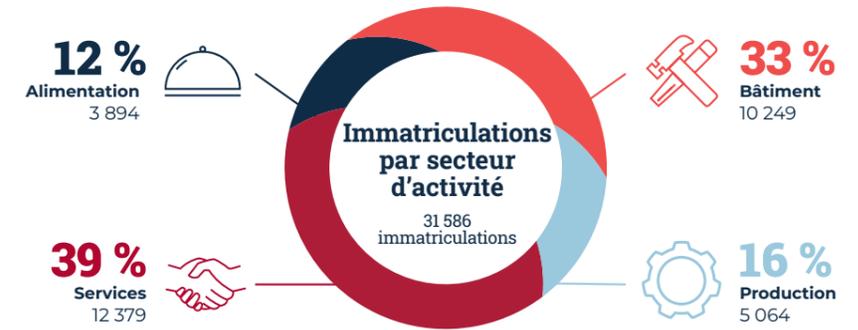


Le titre de MAÎTRE ARTISAN EN MÉTIER D'ART est attribué dans les mêmes conditions que le titre de Maître Artisan pour les métiers répertoriés dans la liste des métiers d'art fixée par l'arrêté du 24 décembre 2015.

Structure de l'artisanat



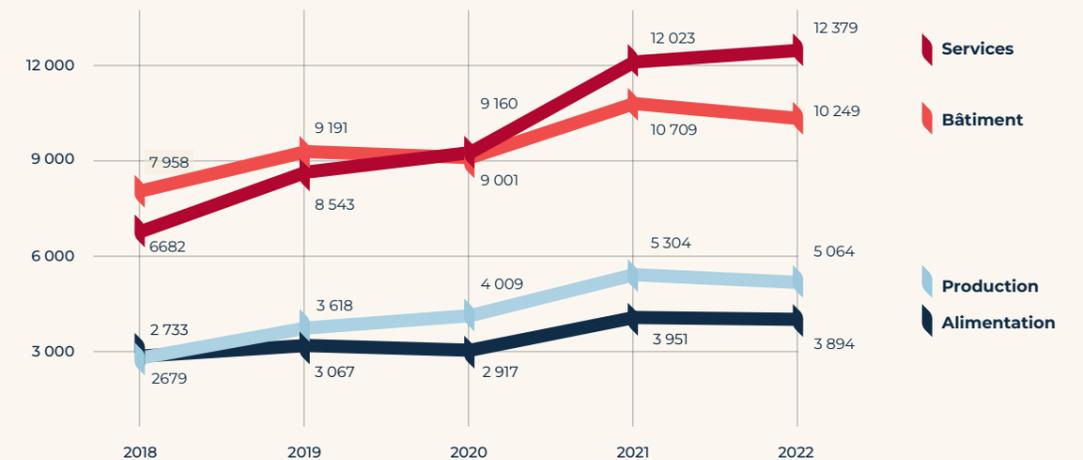
Dynamique de l'artisanat



Radiations par secteur d'activité
14 015 radiations



Évolution des immatriculations par secteur



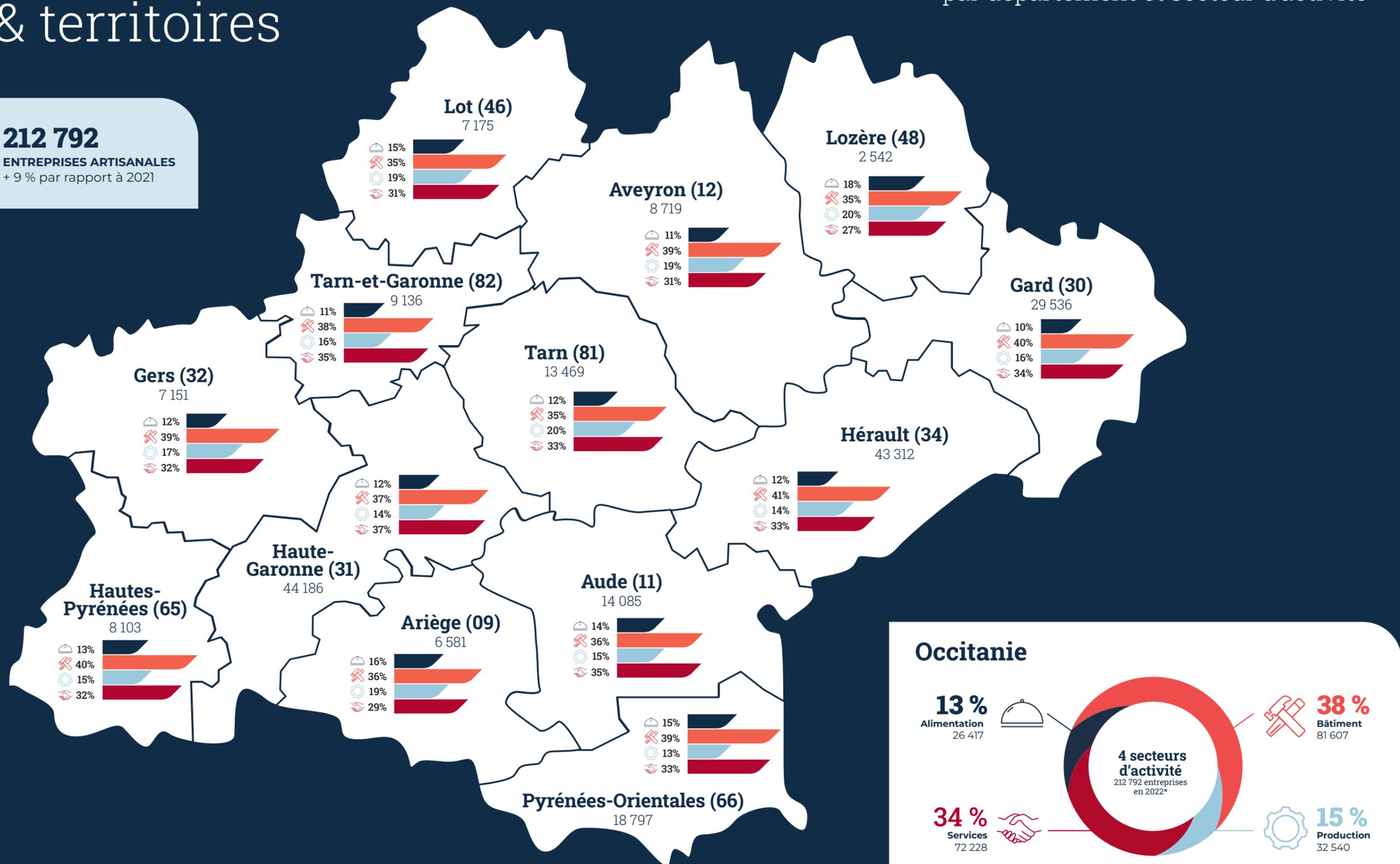
Artisanat & territoires

Répartition des entreprises par département et secteur d'activité



212 792

ENTREPRISES ARTISANALES
+ 9 % par rapport à 2021



Occitanie

13 %
Alimentation
26 417



38 %
Bâtiment
81 607



34 %
Services
72 228



15 %
Production
32 540



4 secteurs d'activité
212 792 entreprises en 2022*

*chiffres régionaux

Partenaire incontournable des entreprises artisanales

La CMA Occitanie accompagne la création et le développement des entreprises artisanales, assure la formation des artisans, participe à l'aménagement et à l'attractivité des territoires, produit des études et indicateurs sur l'artisanat. Le réseau de la CMA Occitanie est l'interlocuteur des artisans, chefs d'entreprises, porteurs de projets, auxquels il propose un accompagnement personnalisé.

- Création et reprise d'entreprise
- Développement et gestion
- Transmission
- Accès aux aides et financements
- Formation continue
- Recrutement d'apprentis
- Transitions numérique et écologique
- Export
- Métiers d'art
- Valorisation de l'artisanat

La CMA Occitanie collabore étroitement et noue des partenariats avec les acteurs institutionnels : Préfecture de Région, Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, Conseils départementaux, Établissements publics de coopération intercommunale (communautés de communes), syndicats et organisations professionnelles.

Valoriser les métiers d'art d'Occitanie

Investie de longue date pour défendre, promouvoir et accompagner les professionnels des métiers d'art, qui participent au rayonnement et à l'attractivité régionale, la CMA Occitanie déploie des actions spécifiques : salon annuel régional FRAGMENTS, Route des Métiers d'Art, boutiques des métiers d'art à Carcassonne et Figeac, formations aux métiers d'art dans ses Centres de formation d'apprentis (CFA), participation aux salons internationaux des métiers d'art.

En savoir plus : metiersdart-occitanie.com

Rapport d'activité

Accompagnement des entreprises



4 008

PORTEURS DE PROJETS
informés et orientés en 2022



1 312

ENTREPRISES LABELISÉES
Éco-Défis, Répar'acteurs et Zéro déchet



53 200

ENTREPRISES ARTISANALES
informées et accompagnées en 2022

Formation continue



17 637

PERSONNES FORMÉES



Salariés
1 627



Artisans
11 000



Demandeurs d'emploi
4 499



Particuliers
511

Collectivités territoriales



140

ÉTUDES ET PARTENARIATS
économiques et territoriaux



33

ACTIONS
Quartiers prioritaires de la ville et Action Cœur de Ville



158

AVIS
sur les documents de planification, d'orientation et d'urbanisme

Leader de l'apprentissage dans l'artisanat

Les 12 Centres de formation d'apprentis (CFA) de la CMA Occitanie proposent plus de 150 diplômes, du CAP à la Licence professionnelle, pour se former aux métiers de l'artisanat. Partenaire du plan « 1 jeune / 1 solution », la CMA Occitanie est mobilisée pour favoriser l'insertion professionnelle durable des jeunes et répondre aux défis du secteur de l'artisanat : recrutement, métiers en tension, transmission des savoir-faire pour assurer la pérennité des entreprises artisanales...

Sport et apprentissage

- Sections sport études métiers
- BPJEPS - Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
- Partenariats avec des acteurs du milieu sportif

Insertion pour tous

- Dispositif tremplin Prépa Apprentissage
- Sécurisation des parcours de formation des personnes en situation de handicap
- Expérience de mobilité européenne

Sur le chemin de l'excellence

- Brevets de Maîtrise (équivalent BAC +2) délivrés uniquement par les CMA, pour assumer l'ensemble des activités de production et de gestion liées à la fonction de chef d'entreprise artisanale
- Apprentissage dans les métiers d'art
- Préparation aux concours pour valoriser les savoir-faire : Meilleur Apprenti de France, WorldSkills...

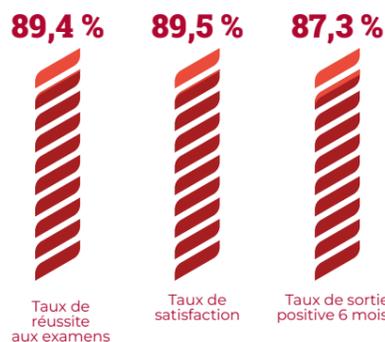
Les CFA sont aussi des centres d'expertise pour la formation continue. Le réseau de la CMA Occitanie forme de nouveaux publics en quête de métiers qui recrutent, d'entreprises à reprendre ou en reconversion professionnelle.

9 110 **+3 %**
APPRENTIS INSCRITS
 dans nos CFA à la rentrée 2022 au 31/10/2022

1 517
JEUNES EN PRÉPA APPRENTISSAGE
 passerelle vers la formation en apprentissage

Indicateurs qualité

Données Qualiopi 2019-2020



* 87,3 % des apprenti(e)s des CFA d'Occitanie trouvent un emploi ou poursuivent leurs études dans les 6 mois après leur diplôme.



11,25 %
D'APPRENTIS
 en situation de handicap



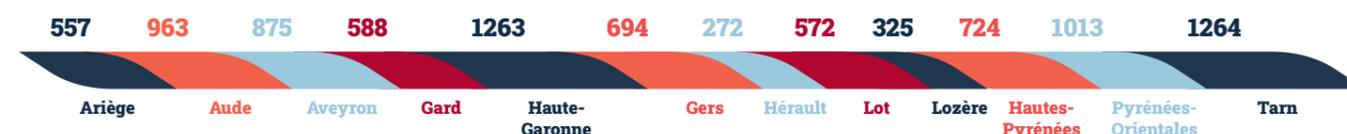
200
PARTICIPANTS
 aux 20 projets de mobilité européenne : Espagne, Italie, Portugal, Grèce, Belgique, Danemark, Lettonie

Concours

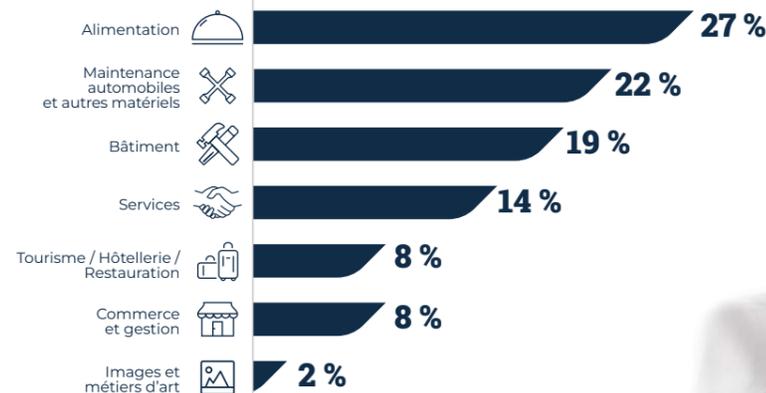
140
CANDIDATS INSCRITS
 aux finales régionales WorldSkills

180
CANDIDATS INSCRITS
 aux finales départementales et régionales de Meilleur Apprenti de France (MAF)

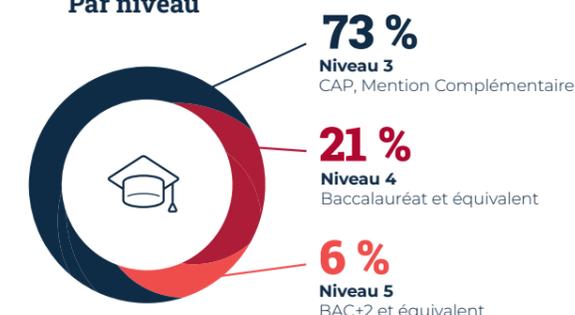
Effectifs par département



Par filière



Par niveau





Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

OCCITANIE



1
ÉTABLISSEMENT
UNIQUE



325
ARTISANS ÉLUS



1 500
COLLABORATEURS



70
POINTS
DE CONTACT



13
CMA DE
DÉPARTEMENT



12
CENTRES
DE FORMATION
D'APPRENTIS



Trouvez le point de contact
le plus proche
artisanat-occitanie.fr/reseau-des-cma

59 T Chemin Verdale 31240 SAINT-JEAN
crma@crma-occitanie.fr - 05 62 22 94 22
artisanat-occitanie.fr



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional